



# CAHIER DES CHARGES DES MANIFESTATIONS DÉPARTEMENTALES

À RETOURNER POUR LE LUNDI 03 MARS 2025

## INFORMATIONS GROUPEMENT SPORTIF

Nom du groupement sportif	
Nom et prénom de la personne remplissant ce document	
Numéro de portable	
Courriel	

## MANIFESTATIONS 2024/2025

Manifestations	Dates	Oui*	Non*
Finale coupe / Trophée Sarthe – Jeunes et séniors	17 et 18 mai 2025		
Championnats 3x3 séries Journée 1	14/02/2025		
Championnats 3x3 séries Journée 2	11/04/2025		
Championnats 3x3 séries Journée 3	08/05/2025		
Assemblée Générale Départementale	Vendredi 20 juin 2025		

\* *Cochez la case que vous souhaitez*

**N'hésitez pas à questionner le Comité de basket si vous avez des interrogations**

## GÉNÉRALITÉS

L'organisation d'une manifestation départementale constitue un événement publicitaire pour l'organisateur et un événement promotionnel pour la ville.

C'est dans le but d'assurer une organisation de qualité, à la mesure de cet événement que l'organisateur, candidat à la réalisation matérielle de cette manifestation, doit s'engager à assumer les charges décrites dans ce cahier des charges.

### 1 – DISPOSITIONS MATÉRIELLES

Le Club organisateur doit disposer, sans partage, de la salle et de ses dépendances durant la période couvrant la ou les journée(s) complète(s) de la manifestation.

#### 1.1 - Structures

Le nombre de vestiaires doit être au minimum de deux s'il y a deux équipes en présence.

À ceci doit s'ajouter un nombre suffisant de vestiaires fermant à clé, avec douches, tables et sièges pour les arbitres des rencontres.

#### 1.2 - Équipements

La salle retenue pour les rencontres devra être équipée d'un appareillage électronique correspondant à la réglementation en vigueur.

Les panneaux, cercles et filets seront réglementaires.

Le Club organisateur devra tenir à la disposition du Comité le compte rendu de la visite légale de sécurité effectuée par les autorités compétentes.

#### 1.3 - Sonorisation

La sonorisation sera assurée par le Club organisateur.

#### 1.4 - Presse

Une table devra être mise à disposition. Accès au courant électrique (rallonge). Prévoir une petite bouteille d'eau par journaliste.

#### 1.5 - Essuyeurs de terrain

Pour chaque rencontre, le Club organisateur devra fournir une personne chargée de ramasser les ballons et essuyer la transpiration sur le sol à l'aide d'un matériel adéquat.

#### 1.6 - Ballons

Le Club organisateur devra fournir aux équipes les ballons nécessaires à la période d'échauffement, ainsi que le ballon de match. Une désinfection sera utile entre chaque match (suivant protocole en vigueur au moment de la manifestation).

#### 1.7 -Eau

Il n'y aura pas de bouteille de distribuée.

Le Club organisateur donnera accès à l'eau potable afin que les joueurs/joueuses et officiels puissent remplir leur gourde.

## 2 - ACCUEIL DES ÉQUIPES ET DES SPECTATEURS

### 2.1 - Vestiaires

Un vestiaire personnel fermant à clés sera mis à la disposition de chaque équipe pour la rencontre.

### 2.2 - Buvette

Le club organisateur à la possibilité de mettre en place une buvette.

Pour les finales de coupes : prévoir une collation avec boissons pour les équipes et les officiels (sous forme de coupon), après chaque rencontre.

Les boissons devront être servies dans des verres recyclables (sauf si protocole Covid en vigueur dit le contraire).

## 3 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les bénéfices de la buvette seront entièrement pour le club organisateur.

## 4 - PRESSE

Le club organisateur prendra contact auprès de la presse locale afin de promouvoir la manifestation.

## 5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Les détails d'application du cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation entre les représentants du comité et ceux de l'organisateur.

## FINALES COUPE/TROPHÉE SARTHE JEUNES ET SÉNIORS

Date manifestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025</li> </ul>
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finales se jouent match après match sur un week-end</li> </ul>
Besoins matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sonorisation complète (présentation des équipes, annonces, animations)</li> <li>• Table/emplacement pour speaker</li> <li>• Table/chaises pour les représentants du comité</li> <li>• Table/chaises pour les observateurs CDO</li> <li>• Table/chaises pour la presse</li> <li>• Vestiaires arbitres</li> </ul>
Organisation à la charge du club	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette</li> <li>• Accueil des équipes, gestion des vestiaires</li> <li>• Accueil des officiels</li> </ul>
Frais pris en charge par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'officiels désignés par le CD72.</li> <li>• Frais de restauration des officiels et représentants comité (coupons)</li> </ul>
Frais à la charge du Club organisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collation après chaque rencontre pour les équipes et officiels</li> </ul>
Bénéfices de la buvette	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entièrement pour le club d'accueil.</li> </ul>
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sono devra être impérativement de bonne qualité avec un son audible pour l'ensemble des personnes présentes dans la salle.</li> </ul>

## BASKET SARTHE SERIES – CHAMPIONNAT 3X3

Date manifestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>17/02/2025 – 11/04/2025 – 08/05/2025</li> </ul>
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation au choix : Réception d'une catégorie (créneau de 2H30 sur 1 ou 2 terrains 3x3) Réception de la journée complète (4 terrains 3x3 + 2x3h)</li> </ul>
Besoins matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ballons 3x3</li> <li>Jeu de Chasubles (2x4 chasubles/terrain)</li> <li>1 Table de marque par terrain</li> <li>2 à 3 tables + 4 chaises pour secrétariat/organisation</li> <li>Tables pour référents 3x3</li> <li>Rallonges électriques</li> <li>Sonorisations (1 micro)</li> <li>1 ordi (logiciel eventmaker)</li> <li>Panneaux d'affichage (tableau blancs ou papier) ou affichage vidéo des résultats/classements</li> </ul>
Organisation à la charge du club	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du site</li> <li>Buvette</li> </ul>
Frais pris en charge par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais d'officiels, uniquement si désigné par le CD72.</li> </ul>
Frais à la charge du Club organisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Buvette</li> </ul>
Bénéfices de la buvette	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entièrement pour le club d'accueil.</li> </ul>
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de faire venir un DJ, Art urbain (dance, graffeur etc...)</li> </ul>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Date manifestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vendredi 20 juin 2025</li> </ul>
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assemblée générale démarre autour de 19h. Ne peut pas se tenir dans une salle de sport ou un gymnase</li> </ul>
Besoins matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaises pour environ 100 personnes</li> <li>Tables pour une vingtaine de personnes</li> <li>Pupitre</li> <li>Table pour la Presse</li> <li>6 tables pour l'accueil et le secrétariat</li> <li>Salle annexe pour dépouiller les votes</li> <li>Vidéoprojecteur et sonorisations complètes obligatoires</li> <li>Réfrigérateurs</li> </ul>
Organisation à la charge du club	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénévoles (mise en place, accueil, service repas ou vin d'honneur)</li> <li>Buvette (possible en amont, à l'entracte et en fin de séance)</li> <li>Connexion Internet</li> </ul>
Frais pris en charge par le Comité	
Frais à la charge du Club organisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vin d'honneur (proposer sa prise en charge par la mairie ou la com'com)</li> </ul>
Bénéfices de la buvette	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entièrement pour le club d'accueil.</li> </ul>
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun partenaire du club recevant ne sera mis en avant et ne pourra concurrencer ceux du comité basket Sarthe</li> </ul>